

29.05.2008 – 17:06 Uhr

GastroSuisse: Le Conseil national retarde le débat sur la protection contre le tabagisme passif

Zürich (ota) -

En raison de l'accumulation des affaires en suspens, le bureau du Conseil national a décidé de ne traiter que dans une prochaine session les divergences entre le Conseil national et le Conseil des Etats portant sur l'initiative parlementaire Gutzwiller. La solution du Conseil national au sujet de la protection contre le tabagisme passif est ainsi incompréhensiblement reportée à une date ultérieure.

GastroSuisse proteste fermement contre cette définition des priorités et cette tactique d'atermoisement déjà annoncées en décembre 2007 par le président de la Confédération, Pascal Couchepin, et l'Office fédéral de la santé publique, dans un courrier adressé aux directeurs cantonaux de la santé.

Avec cet ajournement, le Parlement incite la mise en place de solutions cantonales et la création d'un patchwork composé de 26 réglementations légales relatives à la protection contre le tabagisme passif en Suisse. Cette politique n'est pas judicieuse et est inacceptable pour l'hôtellerie-restauration, dont les 28 000 établissements et les quelques 230 000 collaborateurs sont directement touchés.

GastroSuisse est la Fédération nationale leader de l'hôtellerie et de la restauration et elle compte près de 21 000 membres.

Contact:

GastroSuisse
Marketing et communication
Brigitte Meier-Schmid
Tél.: +41/44/377'53'53
E-Mail: maco@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100562800> abgerufen werden.